

Marie Huber, genevoise et théologienne malgré elle

Autor(en): **Pitassi, Maria-Cristina**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **25 (1995)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Marie Huber, genevoise et théologienne malgré elle

par Maria-Cristina Pitassi*

Le monde universitaire, notoirement à l'affût d'anniversaires et de célébrations, n'a pas prêté d'attention particulière à Marie Huber, dont il aurait pu pourtant commémorer en 1996 le tricentenaire de la naissance; loin d'étonner, cet oubli ne fait en réalité que perpétuer une tradition historiographique qui a toujours fait preuve d'un intérêt mitigé à l'égard d'une femme hâtivement classée dans la catégorie disgracieuse des précurseurs, ces êtres, dépouillés d'une identité propre, que la mémoire historique fait vivre à l'ombre de maîtres bien autrement reconnus et vénérés. Écrasée par la silhouette du vicaire savoyard, Marie Huber n'a pas fait le poids face au citoyen de Genève : sa « nébulosité féminine », au dire d'Albert Monod¹, sa « kirielle de raisonnemens bizarrement assortis », déplorée par les *Mémoires de Trévoux*², sa « pensée rudimentaire et candidement audacieuse », selon Pierre-Maurice Masson³, semblent justifier amplement la discrétion dont les historiens l'ont entourée. Pourquoi en effet célébrer la naissance d'une femme à la logique si défaillante quand on a à portée de main celui qui a su purifier sa pensée en la délestant de tous les déchets déposés par une nature, hélas, non masculine ?

Que ce soit bien clair, mon propos n'est pas d'ordre apolo-gétique ni polémique : je n'ai guère l'intention de défendre l'honneur intellectuel perdu de Marie Huber contre un Rousseau qui

* Exposé présenté à la Société d'histoire et d'archéologie le 7 décembre 1995.

¹ Albert MONOD, *De Pascal à Chateaubriand. Les défenseurs français du christianisme*, Paris, 1916, p. 325.

² *Journal de Trévoux ou Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des arts*, XL, 1740, mars, art. XXII, p. 508 (désormais *Journal de Trévoux*).

³ Pierre-Maurice MASSON, *La religion de Jean-Jacques Rousseau*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, 1^{re} partie, p. 208 (réimpression éd. Paris, 1916).

aurait occupé abusivement le devant de la scène en s'abreuvant abondamment à la source de sa compatriote. L'histoire des rapports posthumes entre les deux Genevois mériterait certes d'être explorée, non pas évidemment dans le but de rabaisser l'un et d'élever l'autre, mais dans celui d'étudier les images parallèles que l'historiographie a forgées sous l'impulsion de multiples facteurs. Mais ce n'est pas cela qui constituera l'objet de cet article; plus simplement, j'aimerais brosser, à grands traits, l'itinéraire biographique et intellectuel de Marie Huber et montrer, si possible, qu'elle mériterait qu'on s'intéresse finalement à elle non seulement en tant que précurseur, mais aussi et surtout en tant que savante à part entière, ayant plein droit de cité dans la République des Lettres.

Disons-le d'emblée, la matérialité existentielle de Marie nous échappe, du moins pour le moment⁴; en dehors des dates de naissance et de mort, respectivement 1695 et 1753, et de quelques données biographiques majeures - l'origine genevoise, l'établissement successif à Lyon, le retour temporaire dans sa ville natale en 1715-1716, la condition de célibataire qu'elle garda jusqu'à sa mort - on ne sait pas grand-chose de sa vie. À l'écart de toute existence publique - ses ouvrages ayant été publiés sans nom d'auteur et sous de fausses indications typographiques, comme on le verra par la suite, Marie Huber n'était par ailleurs ni femme d'un mari célèbre ni mère d'un fils connu, ce qui amenuisait considérablement ses chances de laisser une trace autre que domestique; elle vécut donc vraisemblablement dans la discrétion qui convenait à sa condition de femme aisée, non mariée, s'adonnant,

⁴ Pour une première approche biographique de Marie Huber, cf. Eugène RITTER, « La famille et la jeunesse de Marie Huber », *Étrennes chrétiennes*, 9, 1882, pp. 129-166 (désormais « Marie Huber »); Gustave-A. METZGER, *Marie Huber (1695-1753). Sa vie, ses œuvres, sa théologie*, Genève, 1887; Henri PERROCHON, « Marie Huber la Lyonnaise », in *Études de Lettres*, 3, 1960, pp. 199-205. Sur la pensée de Marie Huber cf. Eric R. BRIGGS, « Marie Huber and the Campaign against Eternal Hell Torments », dans *Woman and Society in Eighteenth-Century France*, Londres, 1979, pp. 218-228; Jacqueline LAGRÉE, « Huber, Marie », *Encyclopédie philosophique universelle, III. Les œuvres philosophiques. Dictionnaire*, Paris, 1992, p. 1213; Maria-Cristina PITASSI, « Être femme et théologienne au XVIII^e siècle. Le cas de Marie Huber », dans *De l'Humanisme aux Lumières, Bayle et le protestantisme*, Mélanges en l'honneur d'Elisabeth Labrousse. Textes recueillis par M. MAGDELAINE, Maria-Cristina PITASSI, Ruth WHELAN et Antony McKENNA, Paris/Oxford, 1996, pp. 395-409.

selon un témoignage de l'époque, aux œuvres de charité⁵. Protestante dans une France catholique, théologienne dans un monde presque exclusivement masculin, elle accumula, pour ainsi dire, les handicaps mais sut, probablement, en tirer avantage, mettant à profit la réserve à laquelle la condamnait sa marginalité sexuelle et confessionnelle pour se créer un espace d'étude et de réflexion d'autant plus libre qu'il se devait d'être discret.

Des sources permettent pourtant de percer, ne serait-ce que très partiellement, le mystère qui entoure sa vie : grâce aux quelques lettres conservées à Genève⁶, on arrive ainsi à mieux cerner le milieu de Marie, cette famille Huber, apparentée, par voie maternelle, au grand savant Nicolas Fatio de Duillier, avec qui elle partageait de forts penchants piétistes, voire illuminés⁷. Ne l'oublions pas, les années de l'enfance et de l'adolescence de Marie furent celles où Genève connut une recrudescence du piétisme, qui ne manqua pas d'alerter les autorités ecclésiastiques, inquiètes face à un phénomène qui semblait compromettre, notamment dans ses formes les plus radicales, l'autorité de l'Écriture et l'unité ecclésiale⁸. Si on ne sait pas quelles formes prirent, au fil du temps, les sympathies piétistes de la famille Huber, on sait en revanche qu'une fois

⁵ « Sa beauté lui fit craindre dès l'âge de 17 ans les dangers dont elle est si souvent la source, elle se livra alors à une retraite austère et à la pratique des bonnes œuvres » (Jacques PERNETTI, *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon*, Lyon, chez les Frères Duplain, 1757, Vol. II, p. 360 [désormais *Recherches*]).

⁶ Il s'agit de trois lettres, respectivement de Jacob, Marthe et Marie Huber, conservées à la Bibliothèque Publique et Universitaire (désormais BPU) sous la cote Ms fr. 601, f. 213-218. Ces lettres ont été éditées, avec de nombreuses imprécisions, par RITTER. « Marie Huber ». Par souci d'exactitude nos citations sont celles non pas du texte imprimé mais du manuscrit; nous donnons néanmoins entre crochets la référence aussi à l'édition de Ritter.

⁷ Originaire de Schaffhouse, la famille Huber fut reçue à la bourgeoisie de Genève en 1654 avec Jacob, qui était établi à Lyon mais qui devait retourner à Genève en 1666 et y mourir en 1693. Son fils Jean-Jacques (1661-1740), marié en novembre 1691 avec Anne-Catherine Calandrini-Fatio (1673-1753), fut le père de Marie. On trouve des renseignements sur la famille Huber dans K. Garry APCAR, *The Life and Work of Jean Huber of Geneva (1721-1786)*, Ph.D. Dissertation, Yale University, 1988, dactyl., en part. vol. I^{er}, pp. 45-50.

⁸ Sur le piétisme à Genève et les réactions du corps pastoral cf. Eugène RITTER, « Notes et documents sur l'histoire du piétisme à Genève et dans le pays romand », *Etrennes chrétiennes*, 16, 1889, pp. 147-183; Violaine STIASSNY, *Le prophétisme et ses avatars piétistes à Genève entre 1685 et 1745*, mém. lic. Fac. des Lettres, Département d'histoire générale, Genève, 1977, dactyl.; Maria-Cristina PITASSI, *De l'Orthodoxie aux Lumières. Genève 1670-1737*, Genève, 1992, en part. pp. 67-76.

établie définitivement à Lyon, elle continua à nourrir les mêmes sympathies, attestées par des lettres échangées entre les neveux Huber et le grand-oncle Nicolas Fatio, à l'époque en Angleterre. Étalées de 1716 à 1719, ces lettres respirent fortement l'enthousiasme, comme on appelait au XVII^e et au XVIII^e siècle ce courant religieux fait de phénomènes divers, mais qui avaient tous en commun une foi qu'on voulait entièrement dégagée de la raison, la prétention à des révélations individuelles et la désaffection pour les pratiques ecclésiastiques traditionnelles. Au fil des lettres, la foi des enfants Huber se révèle teintée d'une exaltation certaine : les « visites » de Dieu se succèdent, les récits d'événements fabuleux sont colportés sans l'ombre d'un doute, les contacts avec les inspirés français et suisses se multiplient.

Dans cette ambiance, qui donne davantage dans le prophétisme que dans le piétisme spenerien, mûrit la vocation de Marie, envoyée par des forces supérieures à Genève dans les années 1715 pour y prêcher la bonne nouvelle et fustiger les mœurs d'un corps pastoral en perte de foi authentique⁹. Comme il fallait s'y attendre, la mission, dont je n'ai pas trouvé de trace dans les archives et dont j'ignore donc les modalités d'exécution, se solda par un échec cuisant; le retour à Lyon dut être pénible, qui plongea la jeune visionnaire dans une longue maladie dont elle portait encore les séquelles en 1718 au dire de sa sœur Marthe : « on croit qu'elle est pulmonique, et qu'elle a une hydropisie de poitrine. Le Seigneur n'a pas trouvé à propos de benir les secours humains, de sorte qu'on ne fait plus de remède, et que les médecins l'ont comme abandonnée, ce qui lui tourne en bien, par la grace de Dieu »¹⁰. Le dernier témoignage direct de Marie remonte à l'année suivante quand elle écrivit de Millery, dans la campagne lyonnaise, à son grand-oncle : encore affaiblie mais toujours assurée dans sa foi, elle

⁹ « Ma sœur ne se croyoit obligée de communiquer le sujet de son message à Geneve, qu'aux personnes qui lui paraitroient disposées à l'entendre, mais comme elle étoit prête à entrer dans sa voiture, il fut prononcé un nouveau discours fulminant contre les mœurs des habitans de Geneve, appelée Jerusalem, et contre les pasteurs, comparés aux Pharisiens, avec ordre exprés de présenter ce cachet de sa mission aux ministres. » (Lettre de Jacob Huber à Nicolas Fatio de Duillier, Lyon, 5 avril 1716, Ms fr. 601, f. 213r° [RITTER, « Marie Huber », pp. 135-136]).

¹⁰ Lettre de Marthe Huber à Nicolas Fatio de Duillier, Lyon, 30 avril 1718, ms cit., f. 215r° [RITTER, « Marie Huber », p. 140].

nous livre l'image d'une jeune femme que les années et les déboires genevois avaient quelque peu assagié, mais pas au point de lui ôter une certaine naïveté face au merveilleux.

Après 1719, la vie de Marie se soustrait à tout regard étranger; les traces se perdent qui pourraient aider à reconstituer les contacts personnels, les lectures savantes, les faits et gestes d'un quotidien dans lequel se fit une évolution intellectuelle et spirituelle à beaucoup d'égards surprenante. Qu'est-ce qui a pu se passer en une dizaine d'années pour que la jeune fille à la foi encore quelque peu crédule, qui n'hésitait pas à envoyer en 1719 à son grand-oncle le dessin d'un animal fabuleux qu'on prétendait avoir vu pendant des jours entiers dans le ciel d'Yverdon¹¹, devienne une femme à la plume souvent acidulée, éprise de raisons claires et distinctes et encline à naturaliser la religion chrétienne ? Sous quelles influences la foi christologique des années de jeunesse, réchauffée par une piété nourrie des « beautés » de l'Écriture, a-t-elle pu être remplacée par la « bonne foi » de la maturité, seul fruit reconnu à un volontarisme censé nous mener au bonheur ? Comment la ferveur juvénile par laquelle Marie se remettait en 1719 à la volonté de Dieu avec un abandon tout filial a-t-elle pu déboucher sur le testament spirituel qu'on lui attribue en 1739 et dans lequel elle affirme, entre autres, que : « toute spéculation, toute discussion d'opinion à part, je me contente à tout ce que peut m'être connu pour vrai, bon et juste, réglant mes jugements et ma conduite sur cela quant au présent, prête à croire et à faire mieux dès demain... sitôt que le mieux me sera connu. Voilà ma grosse bonne Philosophie, ou si vous voulez, ma Religion » ?¹²

Ces questions, je l'avoue, n'ont cessé de me travailler depuis que mon chemin a croisé celui de Mademoiselle Huber mais, faute de documents, elles n'ont pas trouvé, pour le moment, de réponses satisfaisantes et l'historienne en est réduite à quelques considérations périphériques.

¹¹ Cf. lettre de Marie Huber à Nicolas Fatio de Duillier, Millery, 3 février 1719, ms cit., f. 217^v [RITTER, « Marie Huber », p. 153].

¹² J. PERNETTI, *Recherches*, vol. II, pp. 360-361.

La principale concerne le milieu familial; comme nous l'avons vu, il a fait, dans les années 1716-1717, front commun derrière Marie. La mission genevoise a dû avoir eu l'approbation parentale, sans laquelle on voit mal en 1715 une jeune fille de vingt ans prendre le chemin du Léman; la « grêle de lettres » qu'au dire du frère Jacob la branche genevoise de la famille s'était empressée d'envoyer à Lyon¹³, avait certes affligé les Huber mais n'avait aucunement ébranlé leur foi, leur faisant tout au plus regretter d'avoir précipité la mission de Marie¹⁴. Pourtant, trois ans plus tard, quand celle-ci écrivit à Nicolas Fatio de Duillier de la retraite campagnarde à laquelle l'avait obligée sa maladie, elle dut le faire presque en cachette, son père ayant donné l'ordre d'intercepter toute lettre venant du grand-oncle¹⁵. Si l'indice est trop mince pour pouvoir en déduire chez les parents un refroidissement de leurs sympathies piétistes, il est toutefois suffisant pour faire l'hypothèse d'une certaine prise de distance à l'égard des formes les plus extrêmes du prophétisme dans lesquelles continuait à verser Nicolas Fatio. Marie elle-même, du reste, toute crédule qu'elle pût se montrer encore à l'égard des visions et des miracles, fait preuve dans cette même lettre d'une certaine retenue face aux débordements de l'illumination. Elle avoue ne plus désirer ces « communications de Dieu trop fréquentes » qui ont égaré beaucoup de monde et n'hésite pas à affirmer, étonnamment, que « nous n'avons jamais rien senti d'extraordinaire ni les uns ni les autres, et nous ne sommes pas si insensés que de les souhaiter »¹⁶. On peut donc imaginer que c'est à

¹³ « Vous pouvez juger de quelle maniere elle a été receue; ansi, sans m'engager dans un detail qui me meneroit trop loin, je me contenteray de vous dire que ma sœur a essuyé tous les deboires imaginables de la part des ministres, et que cecy a plongé toute la famille dans la derniere affliction, nous croyant tous dans le phanatisme le plus dangereux: nous avons receu là-dessus une grêle de lettres, auxquelles nous avons repondu le plus modestement qu'il nous a été possible, en leur racontant de quelle maniere et pour quels motifs nous avons été persuadés. » (Lettre de J. Huber, *cit.*, f. 213r° [RITTER, « Marie Huber », p. 136]).

¹⁴ « Nous voyons, mais trop tard, que nous avons eu tort de precipiter cette mission: le peu de succes qu'elle a eu nous punit de notre trop grande promptitude. » (*Ibidem*, f. 213r° [RITTER, « Marie Huber », p. 135]).

¹⁵ « Nous espérons que vous voudrez bien nous donner un peu en detail de vos cheres nouvelles; je crois que M. Charf a receu défense de mon p[ere] de doner cours à vos lettres: pour nous, il ne nous a parlé de rien, ni fait aucune défence de vous écrire: c'est pourquoy nous profitons de la liberté que nous avons. Je crois que l'ami Charf vous aura indiqué quelque autre moyen pour faire tenir vos lettres. » (Lettre de Marie Huber, *ms cit.*, f. 217r° [RITTER, « Marie Huber », p. 154]).

¹⁶ *Ibidem*, f. 217r° [RITTER, « Marie Huber », p. 149-150].

partir de ces années-là que la famille entière commença à se montrer plus prudente dans ses manifestations spirituelles, et rien ne permet d'exclure que le milieu familial ait eu une certaine influence sur l'évolution de Marie, ou que cette évolution se soit accomplie à l'unisson avec celle d'autres membres de la famille. Il est en revanche plus difficile de dire si des rencontres personnelles ont pu contribuer à faire basculer la jeune femme des ferveurs enthousiastes au rationalisme dont elle fera preuve dans ses ouvrages de la maturité; la vie retirée, voire « le soin qu'elle prenoit de se cacher », d'après le témoignage d'un Lyonnais contemporain¹⁷, semblent favoriser l'hypothèse d'une conversion, pour ainsi dire, savante, plus redevable des livres que des individus, même si la plus grande prudence reste de rigueur à ce propos.

Quoi qu'il en soit de ce parcours dont on ne connaît, avec une certaine assurance, que le point de départ et celui d'arrivée, nous retrouvons Marie Huber en 1731 sous les traits de l'auteur inavouée de deux ouvrages, qui ne devaient pas passer inaperçus, le *Monde fou préféré au monde sage*¹⁸ et les *Sentimens différens de quelques théologiens sur l'état des âmes*, ce dernier devenu, à partir de la IIe édition de 1733, le *Système des Anciens et des Modernes sur l'état des âmes*¹⁹. À cela viendra se joindre, en 1738, son livre le plus connu, les *Lettres sur la religion essentielle*²⁰, qui constituent la synthèse la plus exhaustive de la pensée philosophique et théologique de l'auteur. Comme je l'ai déjà dit, les trois ouvrages parurent sous le couvert de l'anonymat, mais le secret qui entourait l'identité de l'auteur devait commencer à être percé dans les années quarante déjà : si les jésuites des *Mémoires de Trévoux* s'empressèrent, dans le long compte rendu qu'ils consacrèrent aux *Lettres sur la religion essentielle*, de démentir le bruit qui voulait que l'auteur fût une femme, sous prétexte que « dans l'obscurité même, chacun garde son caractère et tout foible qu'est le système de Deïsme qui regne ici, il faut une certaine force de courage et d'esprit, ou de

¹⁷ Cf. PERNETTI, *Recherches*, vol. II, p. 359-360.

¹⁸ *Le Monde fou préféré au monde sage, en vingt-six promenades de trois amis, Criton Philosophe, Philon Avocat, Eraste Negociant*. Amsterdam, Wetsteins et Smith, 1731.

¹⁹ Les *Sentimens* parurent sans lieu d'impression en 1731; le *Système des Anciens* fut imprimé à Amsterdam par les Wetsteins et Smith.

²⁰ *Lettres sur la Religion essentielle à l'homme, distinguée de ce qui n'est que l'accessoire*, Londres, 1738.

hardiesse et de travail pour soutenir même à ses propres yeux... tout ce qui a l'air de système raisonné et étendu »²¹, eh bien cela signifie que ce bruit courait déjà, même s'il apparaissait infondé aux journalistes jésuites pour des raisons, il est vrai, ayant affaire moins à des renseignements directs qu'à une belle foi anthropologique sur l'incapacité d'une femme à élaborer un système raisonné.

Mais la même année 1740 le *Journal helvétique* devait exprimer une opinion opposée par la bouche d'une dame anonyme, qui non seulement ne voyait pas d'inconvénients à ce qu'une femme ait écrit ce livre, estimant « trop nôtre Sexe, pour le croire incapable de composer des ouvrages de Morale et de Religion », mais qui pensait aussi connaître l'identité de la plume en question, puisqu'elle avançait la possibilité que « M^{elles} H** fussent en éfet les Auteurs de ce Livre »²²; l'hypothèse d'une sorte de rédaction à plusieurs mains des sœurs Huber, que rien du reste ne permet de prouver et que je n'ai trouvée nulle part ailleurs, pourrait en tout cas confirmer indirectement cette idée, déjà évoquée, que le revirement théologique ne fut pas seulement le fait de Marie mais toucha aussi au moins une partie de sa famille.

Si l'identité de l'auteur de ces ouvrages fut dévoilée progressivement, la localisation des impressions demeura et demeure en revanche dans un certain flou; il serait certainement fastidieux de donner ici le détail de chacune des éditions que connurent les trois livres, tous réimprimés plusieurs fois avec de nombreux ajouts, ce qui, soit dit entre parenthèses, révèle le succès rencontré par ces travaux. Je me limiterai à rappeler que certaines de ces éditions portent la mention d'Amsterdam, chez Wetsteins et Smith, imprimeurs bien connus de la ville hollandaise; les autres indiquent Londres, sans donner d'autres précisions. La *Bibliothèque raisonnée* d'avril-juin 1733 annonçait pour sa part la parution à Genève, chez Fabri et Barrillot, de deux de ces ouvrages, à savoir le *Monde fou* et le *Système des Anciens*²³, qui portent justement la mention de Londres. Quoi qu'il en soit, pour démêler complètement ces ques-

²¹ *Journal de Trévoux*. XL, 1740, février, art. X, p. 213.

²² « Réflexions d'une Dame sur le livre qui a pour titre Lettres sur la Religion essentielle à l'homme », in *Journal helvétique*, 1740, janvier, p. 29.

²³ Cf. *Bibliothèque raisonnée*, 1733, avril-juin, p. 480.

tions et identifier chacune des éditions des trois ouvrages, il aurait fallu mener une enquête bibliographique approfondie, pour laquelle le temps et, surtout, les compétences m'ont fait défaut, n'étant nullement spécialiste de ce qu'on appelle la bibliographie matérielle. Néanmoins, poussée par une *curiositas* plus puissante que les contraintes objectives, je n'ai pas pu m'empêcher de faire quelques pas sur ce terrain inconnu et glissant et je sais gré à mon collègue, le professeur Francis Higman et à Monsieur Jean-Daniel Candaux de m'avoir évité des détours inutiles, voire dangereux; c'est ainsi que les quelques recherches que j'ai faites sur les *Lettres* de 1739 n'ont pas été dénuées de tout résultat.

Une première enquête, basée sur la comparaison des ornements typographiques et sur le dépouillement de l'Inventaire du fonds de l'imprimeur Barrillot établi le 5 juin 1743 et conservé dans les Archives genevoises²⁴, semblait confirmer l'opinion largement admise, mais jamais prouvée, par les historiens, d'une impression genevoise de l'ouvrage, vraisemblablement commanditée par Fabri et Barrillot. En effet on retrouve un certain nombre d'ornements, même si pas la totalité, dans des publications genevoises contemporaines, faites soit par les imprimeurs cités soit par d'autres, tels que Jaquier et Pellissari²⁵; d'autre part l'Inventaire du fonds de Barrillot mentionne 67 exemplaires des *Lettres* dans l'édition de 1739, un chiffre qui est plus que suffisant pour présumer l'implication de cet imprimeur dans la publication de l'ouvrage. Si, en dépit de ces éléments assez probants bien que non décisifs, j'ai décidé de poursuivre les recherches, c'est principalement en raison du fait que l'Inventaire du fonds Barrillot indique, à côté du titre, de la date et du format des *Lettres*, la ville de Lausanne²⁶; cette mention

²⁴ Cf. Jur. Civ. Fd 23, ms déposé aux Archives d'État de Genève.

²⁵ C'est le cas par exemple des trois fleurons qui se retrouvent dans les *Oeuvres* de Nicolas BOILEAU-DÉSPREUX parues chez Fabri et Barrillot en 1716, dans le *Nouveau Testament* imprimé par Jaquier en 1738, dans l'*Abrégé* de John LOCKE et dans l'*Essai sur la nécessité et sur les moyens de plaire* de François-Augustin Paradis de MONGRIFF parus chez Pellissari la même année. On retrouve aussi l'une des six letrines dans les *Consolations de l'ame fidele* de Charles DRELINCOURT publiées par Fabri et Barrillot en 1712. Sur les imprimeurs Jaquier et Pellissari cf. respectivement John R. KLEINSCHMIDT, *Les imprimeurs et libraires de la République de Genève 1700-1798*, Genève, A. Jullien, 1948, pp. 135-136 et 154-156 (désormais *Imprimeurs*).

²⁶ La mention dans l'Inventaire est la suivante: «Lettres sur la religion essentielle 8° 4 vol. Lausanne 1739 », suivie du nombre d'exemplaires.

m'a paru étrange, du moment que la page de titre donne Londres et que Barrillot était depuis toujours installé à Genève²⁷, ce qui rend la mention de Lausanne apparemment incongrue. C'est alors qu'écartant la solution de facilité consistant à imaginer une faute de transcription – par exemple Lausanne pour Londres –, je me suis tournée vers le Registre manuscrit des dons de la Bibliothèque de Genève; or celui-ci enregistre, à la date du 3 octobre 1739, l'entrée des *Lettres sur la religion essentielle* en les rangeant parmi les ouvrages fournis et envoyés de Lausanne par Marc-Michel Bousquet, imprimeur d'origine genevoise, établi et actif dans la ville vaudoise dès 1736²⁸. Il me semble donc beaucoup plus vraisemblable d'imaginer que la IIe édition de l'ouvrage de Marie Huber a été imprimée non pas à Genève mais à Lausanne, même si cela ne veut pas dire que Fabri et Barrillot aient été complètement étrangers, sinon à l'impression, du moins à la diffusion des *Lettres*. Ils avaient du reste dû vraiment imprimer en 1733 le *Monde fou* et le *Système des Anciens*, comme le prétendait la *Bibliothèque raisonnée* citée plus haut, du moment que le même Registre des dons mentionne ces ouvrages comme ayant été fournis à la Bibliothèque de l'Académie, le 22 juin 1734, par les deux imprimeurs genevois²⁹.

Ces indications sont importantes, qui permettent d'établir un lien entre Marie Huber et Genève et le Pays de Vaud, après la mission malheureuse de 1715-1716; il serait, évidemment, encore plus intéressant d'arriver à déterminer si Marie a pu compter sur un réseau genevois et vaudois de sympathies ou de complicités intellectuelles. Les recherches que j'ai menées en cette direction ont été pour le moment infructueuses mais la voie est, pour ainsi dire, encore toute à explorer et je n'ai pas perdu l'espoir que cette « femme de beaucoup d'esprit », au dire de Voltaire³⁰, saura susciter à l'avenir d'autres et bien meilleures vocations.

²⁷ Sur Barrillot cf. Paul-F. GEISENDORF, « Quelques notes sur une maison d'édition genevoise du XVIIIe siècle: les Barrillot », *Genava*, 22, 1944, pp. 203-210; KLEINSCHMIDT, *Imprimeurs*, pp. 62-64.

²⁸ Cf. « Livres des Achats, Presents et Exemplaires fourni par les Libraires et Imprimeurs, et generalement de tout ce qui entre dans la Bibliothèque dès le 20 Aoust 1726 », f. 159-160, ms conservé à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève, cote Archives BPU Dd 4. Sur Bousquet cf. KLEINSCHMIDT, *Imprimeurs*, pp. 75-79.

²⁹ Cf. « Livres des Achats », ms cit., f. 124.

³⁰ VOLTAIRE, *Lettres à son Altesse Monseigneur Le Prince de **** Sur Rabelais et sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la Religion Chrétienne*, Londres, 1768, p. 69.

On aura donc sans doute deviné que l'historienne que je suis a éprouvé quelque frustration concernant la matérialité biographique et bibliographique de Marie Huber; mais elle a été en revanche comblée par la lecture d'ouvrages qui allient savamment critique théologique et dénonciation sociale, recherche d'une religion à la portée de l'être humain et nostalgie d'une vérité unique défigurée par l'histoire.

La vie publique de Marie Huber commence, comme je l'ai déjà dit, en 1731, par le *Monde fou* et les *Sentimens de quelques théologiens*, ouvrages qui laissent déjà entrevoir la plénitude de sa pensée : si, dans le premier, elle prétend arracher les masques que l'être humain s'est forgés et auxquels il adhère dans le monde sage des fausses apparences, dans le second elle se donne pour but de « crayonner, en abrégé, le Plan universel de la Divinité, par rapport au genre humain »³¹. Ces voies, apparemment divergentes, concourent en réalité à un dessein unitaire, celui de montrer à l'humanité le chemin du bonheur que Dieu lui a façonné et dont elle se détourne non pas à cause d'un péché prétendument originel mais en raison des limites de la connaissance sensible qui lui fait acquiescer à des biens purement illusoire.

Entre le ciel et la terre, entre les ruses de l'amour-propre et le faux dogme des peines éternelles, Marie se meut avec aisance, dans un discours quelque peu fragmenté qui ne saurait pourtant pas cacher la cohérence de la pensée exprimée. Une pensée qu'on a prétendue encore piétiste, en raison notamment du rôle central joué par la conscience; mais une conscience en réalité qui, telle qu'elle apparaît dans le *Monde fou*, ne garde à mon avis du piétisme que des échos lointains, liée qu'elle est à la raison qui, seule, a le pouvoir de démontrer le vrai. Plutôt que de voir dans l'auteur de ces deux premiers ouvrages une piétiste éprise de raison, il me semble plus approprié d'y voir une rationaliste à laquelle le piétisme a prêté des mots et une sensibilité tournée vers l'intériorité et axée sur l'engagement moral. Pourtant, cet univers que Marie Huber veut soustraire au jeu social du paraître de même qu'à la menace d'un châtiement éternel est loin d'être déserté par Dieu; mais c'est un Dieu qui

³¹ *Le Systeme des Theologiens anciens et modernes*, cit., « Lettre à M. *** Parallèle des Quatorze Lettres et des Promenades », pp. 249-250 (la référence est à l'édition portant les indications de Londres, 1739).

se complaît déjà, pour ainsi dire, dans son autosuffisance et qui n'est relié aux humains que par le bonheur qu'il leur destine. Certes, il est indéniable que les deux ouvrages de 1731 restent légèrement en deçà de ce qui fera le contenu subversif et dérangeant des *Lettres* de 1738, du moment que la révélation et la conscience semblent se dire encore, du moins partiellement, sur un mode de complémentarité, les contradictions n'étant qu'apparentes et liées à des défaillances herméneutiques; mais le malaise est déjà là, qui ébranle la belle assurance que le protestantisme post-orthodoxe avait exprimée sur l'harmonie pré-établie entre Écriture et raison. Seules les vérités éternelles, fondées sur la nature de Dieu, sont indubitables pour Marie, les autres, transmises par les paroles humaines, n'étant pas à l'abri de méprises qui en dénaturent le vrai sens³². C'est déjà l'annonce, et plus que l'annonce, de ce que l'auteur développera et radicalisera en 1738; mais, sept ans plus tôt, on la sent encore quelque peu timide à l'égard du monde théologique, comme si elle préférerait acérer sa plume pour dénoncer l'hypocrisie des fausses vertus et le peu de fondement d'une doctrine théologique restreinte, comme celle des peines éternelles, plutôt que mener jusqu'au bout une réflexion globale sur le statut de la foi, de l'Écriture et de l'histoire du christianisme.

Cette réflexion viendra en 1738 avec les *Lettres sur la religion essentielle*. Tout en récusant le titre de théologienne, moins par modestie, il est vrai, que par méfiance, voire mépris, à l'égard de ces hommes prétendant avoir une réponse à tout³³, Marie ne s'en frotte pas moins à l'ensemble de la théologie chrétienne, à ses dogmes, qu'elle juge pour la plupart inutiles et imaginaires, à sa morale, qui étouffe les sentiments humains, leur donnant l'apparence d'une dévotion purement extérieure, à ses institutions, qui ont progressivement cédé à l'intolérance et au fanatisme. On comprend dès lors que les contemporains n'aient

³² Cf. par ex. le passage suivant: «Je reprens ici la distinction entre les Vérités éternelles et immuables, qui sont fondées dans la nature de Dieu et de ses perfections, et les Vérités accessoires ou particuliers, que nous ne connoissons que par le témoignage de l'Écriture. Je pense que les Principes qui sont appuyez sur les premières de ces Véritéz sont les plus indubitables. Seroit-ce que les choses que Dieu nous révele ne sont pas également certaines ? Ce n'est point cela, elles sont également certaines par rapport à lui, mais nous pouvons nous méprendre dans le sens que nous leur attribuons. » (*Ibidem*, IX^e Lettre, p. 132-133).

³³ Cf. *Monde fou*, cit., I, p. 158; *Lettres sur la religion essentielle*, cit., I.I.XVI, p. 161.

vu, dans cette pensée qui déconstruit systématiquement le discours religieux traditionnel, qu'une forme quelque peu remaniée de ce même déisme qui était, dans les années quarante déjà, la hantise de toutes les Églises. Et pourtant le discours apparemment simple de Marie Huber, sa recherche d'une religion essentielle qui soit évidente et exempte de toute contradiction, ne se laissent pas enfermer dans les limites bien définies d'un quelconque credo déiste. Son monde est, certes, relié à un Être auto-suffisant dans lequel on aurait de la peine à retrouver tous les traits du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; sa recherche exaspérée de vérités évidentes bute contre la définition même de la foi, qui a un mode d'appréhension différent de celui de la connaissance sensorielle et intellectuelle; sa morale du possible ne sait que faire des préceptes évangéliques, qui violentent les sentiments et engendrent de par ce fait une éthique hypocrite. Ces éléments empêchent certainement de voir en Marie Huber une théologienne tant soit peu orthodoxe mais ne sont pas suffisants, à mon avis, pour en faire une déiste : trop de « résidus » hantent sa religion, qu'il s'agisse du Christ, auquel elle attribue non pas une nature divine mais un esprit angélique, ou qu'il s'agisse de l'Écriture, avec qui elle entretient un rapport tourmenté, fait à la fois de respect et de condescendance. Une Écriture qui a perdu toute primauté face à la religion naturelle sans pour autant lui laisser entièrement la place.

Si, en conclusion de ces mots qui restituent bien partiellement une pensée autrement riche et articulée, on cherchait une espèce de fil rouge qui relierait la jeunesse piétiste et la maturité raisonnante de Marie Huber, on le trouverait peut-être dans la distance qu'elle garda toujours à l'égard de la théologie post-orthodoxe genevoise et suisse, celle, pour le dire en deux mots, des Turretini, des Ostervald, des Werenfels. Trop raisonnable aux yeux de la jeune illuminée, plus à son aise avec visions et inspirations, cette théologie dut apparaître peu conséquente à la femme mûre, toujours assoiffée d'absolu, mais d'un absolu ne se nourrissant plus de visites de Dieu mais des vérités éternelles, celles qui échappent à la médiation de l'histoire et se révèlent à toute raison qui veut bien les entendre. Si la jeune fille à la foi fervente fut probablement déçue, lors des prédications auxquelles il se peut qu'elle assista dans l'un ou l'autre des temples genevois, par un christianisme que la raison avait poli en lui enlevant toute

aspérité³⁴, la femme de quarante-trois ans qui publia les *Lettres essentielles* dut voir, dans ce même christianisme, une religion avortée, engluée dans les contradictions d'une théologie se voulant tout ensemble conforme à la raison et au-dessus d'elle, et ne retenant de la tradition réformée originaire que la dénomination. Parce que, ne l'oublions pas, Marie Huber est parmi les premiers à avoir adhéré avec clarté à ce mythe historiographique d'une Réforme libertaire et centrée sur le libre examen³⁵, mythe auquel Rousseau confèrera, quelques années plus tard, ses lettres de noblesse.

En 1738, la profession de foi de Marie, anonyme et bien moins irréfléchie qu'en 1716, ne souleva pas une « grêle de lettres » familiales, comme cela avait été le cas une vingtaine d'années auparavant; l'imprimé lui donnait désormais une dimension publique que la simplicité et la netteté de la thèse énoncée contribuèrent à amplifier. Les réfutations ne tardèrent pas à arriver, d'Amsterdam³⁶, de Zurich³⁷, de Genève³⁸; elles s'en prirent au « poison subtil »³⁹ qu'elles croyaient se dégager d'un ouvrage qui niait les miracles de Jésus et l'inspiration de l'Écriture; mais elles rendirent hommage à un engagement intellectuel qu'il serait temps de prendre en compte.

³⁴ Sur la prédication à Genève au début du XVIII^e siècle cf. Maria-Cristina PITASSI. « D'une Parole à l'autre: les sermons du théologien genevois Jean-Alphonse Turretini (1671-1737). *Annali di storia dell'esegesi*, 10/1, 1993, pp. 71-93.

³⁵ Cf., à titre d'exemple, le passage suivant: « La Réformation a été le premier coup qui a ouvert la porte à toutes les révolutions avantageuses qu'on peut attendre; car enfin c'est par elle que les Chrétiens ont recouvré le droit d'examen qu'ils avaient perdu ou qu'on leur avoit enlevé. » (*Suite de la troisième partie sur la religion essentielle à l'homme*, Londres, 1739, XII lettre, p. 121-122). Cf. Jean-Jacques ROUSSEAU, « Profession de foi du vicaire savoyard », dans *Emile ou de l'éducation, Œuvres complètes*, Paris, 1969, vol. IV^e, pp. 711-726.

³⁶ Cf. David-Renaud BOULLIER, *Lettres sur les vrais principes de la religion*, Amsterdam, J. Catuffe, 1741.

³⁷ Cf. Johann Jacob ZIMMERMANN, *De causis magis magisque invalescentis incredulitatis*, Zurich, Tiguri, Gessner, 1739; Johann Jacob BREITINGER, *De principiis in examinanda et definienda religionis essentia ex mente nuperi scriptoris Galli adhibendis disputatio*, Tiguri, Orell, 1741; la même année parut, chez le même imprimeur et par les soins de Jean-Alphonse Rosset, la traduction française sous le titre d'*Examen des Lettres sur la Religion essentielle*.

³⁸ Fr. de ROCHES, *Défense du christianisme, ou Préservatif contre un ouvrage intitulé Lettres sur la religion essentielle à l'homme*, Lausanne et Genève, M.-M. Bousquet, 1740, 2 vol.

³⁹ « On n'en voit pas, à la vérité, du premier coup d'œil, tout le venin: L'habilité de l'Auteur le cache; mais la réflexion le découvre bientôt. C'est un poison subtil, d'autant plus à craindre qu'il est préparé avec beaucoup d'art, et qu'on nous l'annonce comme un remède salutaire », « Lettre de M. M*** à M. De Roches, Pasteur de l'Eglise de Genève, au sujet des *Lettres sur la Religion essentielle à l'Homme* », dans De ROCHES, *op. cit.*, pp. I-II.